

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 novembre 2010
(convocation du 15 novembre 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Novembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique,
M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry,
M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge,
Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-
MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice,
Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain,
M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles,
M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis,
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,
M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude,
Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre,
M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry,
M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel,
M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques,
M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime,
Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 10 h 40
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 h 00
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à cpter de 11 h 15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h 30
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 05

M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à partir de 11 h 30
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Hauts de Garonne Développement - Organisation d'un salon des
Métiers d'Art à Cenon les 4 et 5 décembre 2010 - Subvention - Convention -
Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Hauts de Garonne Développement qui bénéficie, en 2010, d'une subvention de fonctionnement de la part de la Communauté Urbaine à hauteur de 50 000 €, a également bénéficié d'une subvention de 14 536 € pour le développement de son programme d'éco constructions, a sollicité une subvention de 6 000 € pour la mise en œuvre d'une étude de faisabilité pour la création d'un pôle des métiers d'art sur la commune de Cenon et entend obtenir une subvention de 8 000 € pour la mise en œuvre d'un salon des métiers d'art qui se déroulera les 4 et 5 décembre 2010 au Rocher Palmer à Cenon.

Cette manifestation qui est la quatrième du genre, est inscrite dans le contrat de co développement de la ville de Cenon sous la fiche action n°38.

Méli Mèl'Arts s'appuie sur la force d'un réseau d'une centaine d'artistes et artisans d'art locaux, sculpteurs, verriers, plasticiens, ébénistes, créateurs de mode, céramistes, potiers, designers, créateurs en tout genre qui présenteront leurs plus belles pièces issues d'un savoir-faire unique.

Ce salon a pour objectif de permettre à une soixantaine d'artistes et artisans d'art sélectionnés sur la qualité et l'originalité de leur travail, d'exposer et vendre leurs productions, de montrer leurs techniques et de faire partager au public la passion qui les anime.

L'existence de ce salon s'inscrit dans une démarche plus globale de développement local qui correspond à la volonté à court terme de créer un pôle des métiers d'art. Ce dernier aurait pour vocation d'aider la filière des métiers d'art et de revaloriser l'image de la rive droite.

En 2009, 1500 visiteurs ont visité cette manifestation. En 2010, il en est attendu plus de 2000 personnes eu égard au lieu de production prestigieux qu'est le Rocher Palmer à Cenon.

Il est à noter que ce salon s'internationalise avec la venue d'artistes espagnols et portugais. Egalement, un partenariat actif fonctionne avec le comité d'organisation du Téléthon qui bénéficiera encore cette année du reversement du droit d'entrée perçu de 2€.

Au titre des animations qui jalonnent ce salon, on peut citer la venue d'un trio de jazz et l'organisation d'un défilé de mode avec la participation de créateurs de vêtements et d'accessoires de mode. De plus, des démonstrations de savoir-faire auront lieu pendant toute la durée du salon.

Pour cette manifestation, Hauts de Garonne Développement a sollicité de la Communauté Urbaine une subvention à hauteur de 8 000 € pour un montant subventionnable de 26 181 € T.T.C répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Communication	11 181	CRA	2 000
Salaires	8 200	Exposants	2 000
Frais de sous-traitance	3 500	FISAC	7 479
Frais administratifs	1 000	CUB	8 000
Frais de structure	2 000	Autofinancement	6 702
Déplacements	300		
TOTAL	26 181	TOTAL	26 181

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la demande de subvention sollicitée par l'association Hauts de Garonne Développement à hauteur de 8 000 € pour l'organisation du salon des métiers d'art Méli Mel'Arts les 4 et 5 décembre au Rocher Palmer est recevable dans le cadre des compétences de développement économique de la Communauté Urbaine,

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 000 € à l'association Hauts de Garonne Développement pour l'organisation du salon des Métiers d'Art des 4 et 5 décembre 2010 pour un montant subventionnable de 26 181 € T.T.C.

Article 2 : monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention afférente aux conditions de règlement de la subvention précitée,

Article 3 : la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 novembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
15 DÉCEMBRE 2010**

PUBLIÉ LE : 15 DÉCEMBRE 2010

M. JEAN-CHARLES BRON